



# Faucon-en Parle

## *Votre conseil municipal, un bilan fort positif*

Dans ce numéro :

La Municipalité, le rôle du conseil	1
La suite...	2-3
Le vandalisme, ça doit cesser	4
Élections municipales 2009	
Parc National des Monts-Valin	5
Service des loisirs	
Service de loisirs	
Parc Aventures Cap Jaseux	6
Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des oi-	
Nous sommes présents	7
Cercle des Fermières	
Les Chevaliers de Colomb	
Bibliothèque municipale	8
Camp de Jour	
Service d'hygiène du milieu	9
Maison des jeunes	
Mot de l'inspectrice en bâtiment	10
Service des incendies	
Hydro-Québec Mieux consommer	11
Révision de la liste électorale	
De l'éclairage boulevard Tadoussac	12
Chronique ornithologique	12
Fraternité de l'Âge d'Or	
Société Saint-Vincent-de-Paul	

Votre conseil municipal a de quoi être fier du travail accompli, des changements apportés et de la prestation de services, bien qu'il y ait encore place à l'amélioration. À titre de maire, je suis satisfait de la collaboration apportée à la table du conseil et de l'harmonie qui y règne. Ce sont nos clients, les citoyens, qui en bénéficient. Nous assurons la prestation de services et veillons aussi au développement de notre municipalité qui borde ce fjord magnifique.

Pendant les quatre dernières années, ma présence assidue à la municipalité était et demeure nécessaire. Les tâches et responsabilités pour ce poste de premier magistrat sont des plus exigeantes: sans omettre nos nombreux défis, plusieurs dossiers sont menés de front, et ce, en collaboration avec les élus. Ce travail apporte son lot de satisfaction, en observant tous les progrès que notre municipalité a réalisés.

Il faut se distinguer, prendre notre place. Il y a quatre ans, j'ai voulu insuffler une impulsion nouvelle et il faut poursuivre sur cette lancée, sans augmenter le fardeau fiscal de nos contribuables, voire même baisser le taux de taxation. Je travaille à

faire connaître notre municipalité pour qu'elle obtienne davantage de crédibilité et d'écoute pour assurer la compréhension de nos besoins de la part de la MRC et des autres gouvernements afin d'obtenir ce qui nous est dû.

À cet égard, j'occupe un siège important sur plusieurs comités avec la collaboration du conseil municipal. Mes prises de position fermes, dont celles reliées à la crise forestière, portent écho et dans une certaine mesure sont fructueuses pour la survie, par exemple, de Produits Forestiers Saguenay sur notre territoire. Plusieurs réalisations font déjà la fierté de nos citoyens et celle de votre conseil municipal: l'agrandissement de la garderie et l'ajout de la pouponnière; la relocalisation de la bibliothèque et les travaux majeurs de réaménagement à l'école Mont-Valin, en concertation avec la Commission scolaire, contribuant à maintenir notre école ouverte alors que la Commission scolaire y a investi plusieurs milliers de dollars au chapitre de ses infrastructures; le début de la piste cyclable au cœur de la municipalité; les investissements supplémentaires et ciblés en voirie; la résolution

du contentieux et l'entente avec les instances gouvernementales quant au choix de la source d'eau potable, permettant maintenant de passer à la prochaine étape, soit la réalisation des travaux pour le printemps 2010; le transport en commun offert le matin, le midi et le soir, tout en réduisant notre coût pour ce service par l'obtention de subventions gouvernementales pour lesquelles j'ai dû débattre; le Festival de la bernache qui est passé d'une journée à une fin de semaine, augmentant la rétention des visiteurs; la réorganisation de nos ressources humaines à la Municipalité et à la Société de Développement de l'Anse-aux-Foins, de manière à faire face à de nouvelles réalités, aux nouvelles exigences légales et gouvernementales et, aussi, avec un potentiel de réaction concernant le développement et un service accru aux citoyens.

Ainsi, les changements apportés à la Société de Développement de l'Anse-aux-Foins (SDAF), de concert avec le conseil municipal, ont permis de recentrer le mandat et la vision afin de favoriser nos entrepreneurs locaux et nos travailleurs sylvicoles.



## *Suite.....*

Des milliers de dollars provenant de différents fonds de notre MRC et du CLD ont transité par notre Société de Développement; plusieurs projets ont vu le jour et notre dynamisme fait maintenant l'envie de plusieurs autres municipalités de notre MRC. Nous gardons le même cap pour faciliter l'émission des permis. Ainsi en vertu de la loi, en 2010, nous devons procéder à la révision du Plan d'urbanisme et de sa réglementation. Étant à l'écoute de vos besoins, nous avons déjà apporté des modifications à nos règlements datant de 1992, dont celle relative à la construction; dans plusieurs cas, vous n'aurez plus à soumettre des plans approuvés par un ingénieur ou un architecte, pour ne citer que ces exemples. Nous avons également apporté des modifications au chapitre de nos procédures pour que les permis relatifs à de petits travaux soient émis sur «demande», lorsque le dossier est complet. Nos lacs représentent une richesse importante et les «villégiateurs» ont eux aussi une préoccupation de premier ordre, soit celle reliée à la qualité des plans d'eau. J'ai mis en place un comité composé de représentants des villégiateurs, d'élus et de fonctionnaires dont le mandat est de faire rapport au conseil sur les actions à entreprendre pour, entre autres,

augmenter la qualité des plans d'eau, contrôler le développement et revoir les modalités de subventions. Déjà, un mandat fut accordé pour procéder à la renaturalisation des rives. Par rapport à la révision du schéma d'aménagement de la MRC qui dicte le développement de notre communauté, nous avons pris position pour faire connaître nos priorités et notre potentiel. Sur le plan touristique, nous avons établi des ententes avec la Coop du Cap Jaseux pour maintenir cette activité touristique majeure, en plus de renforcer et créer une synergie entre la Coop du Cap Jaseux et le CIBRO. À cela s'ajoutent la reconnaissance de «Village-relais» par le Gouvernement du Québec et notre participation aux Fleurons du Québec qui bonifient nos efforts touristiques, sans oublier notre entente avec les propriétaires d'Achille Tremblay & Fils Ltée pour vidanger les fosses septiques mobiles (campeurs). Il faut continuer d'assumer le leadership nécessaire à la poursuite du travail déjà amorcé, afin d'obtenir beaucoup en déboursant peu. Il faut aussi assurer une saine gestion administrative et financière. Il faut planifier nos investissements en adoptant, une fois pour toute et sur une base d'entente avec les élus, un programme triennal d'immobilisation visant entre

autres, à obtenir le maximum de subventions gouvernementales et permettre à nos citoyens de connaître à l'avance nos investissements. Je veux également consolider nos acquis et développer nos services à la population. Je l'ai mentionné précédemment, nous avons identifié l'endroit où la municipalité s'approvisionnera en eau potable. Ce fut un parcours fort long et difficile de démontrer aux instances gouvernementales (Ministère des Affaires municipales, de l'Environnement et la Commission de Protection du Territoire Agricole) la capacité du puits et du bien-fondé mais surtout de sa localisation. Il reste maintenant à assurer la distribution de l'eau et le début des travaux. Le mandat est accordé pour la réalisation des plans et devis, et ce, afin que les travaux débutent dès le printemps 2010. Le 25 septembre dernier, lors d'une rencontre à Québec avec les représentants du Ministère des Affaires Municipales, j'ai reçu l'acceptation technique du projet et j'ai eu à débattre de la demande que nous avons logée, pour que Québec augmente substantiellement sa contribution financière; j'ai débattu pour qu'elle dépasse largement le 50% généralement accordé pour ce type de projet.

**J'ai entrepris une démarche en 2009, qui se poursuivra, afin de réduire l'effort fiscal de nos citoyens, et ce, en favorisant le développement.**

## *Suite.....*

À la fin de nos discussions, on m'a informé que Québec augmentera sa subvention et qu'il appartiendra au Ministre d'en faire l'annonce. Ce travail est encore au bénéfice de nos citoyens, allégeant d'autant votre effort fiscal. L'alimentation et la distribution de l'eau potable est un projet attendu par tous. On m'en parle régulièrement et je travaille pour que votre contribution financière soit réduite le plus possible. On le sait tous, nous n'avons plus le choix; nous avons jusqu'en 2010, soit l'an prochain, pour que notre approvisionnement en eau potable et sa distribution soient conformes à la loi. Au-delà de la loi, il s'agit également d'une question de santé publique, de qualité de vie. S'ajoute à notre offre de services, le projet de «Salle multifonctionnelle», permettant de maintenir notre église en place avec les messes, le culte, mais aussi d'améliorer nos services, par l'intégration du CLSC, de la salle communautaire, de la création d'une salle récréative et sportive, de la caisse populaire et de bureaux pour des organismes de bénévoles.

J'ai entrepris en 2008 une démarche qui se poursuivra afin de réduire l'effort fiscal de nos citoyens, et ce, en favorisant le développement. Pour y arriver, il faut augmenter le nombre de contribuables pour maintenir nos services à moindre coût, tout en augmentant notre offre. Nous prenons les moyens pour favoriser la venue d'entreprises

artisanales; l'implantation de fermettes, de gîtes, de commerces de proximité; le développement résidentiel au cœur du village, ainsi que le développement de nos lacs dans le respect de l'environnement, de concert avec les associations de villégiateurs.

Notre conseil doit aussi savoir composer avec les avantages et désavantages, pour nos citoyens, d'être à 10 minutes d'un grand centre urbain; la majorité de notre population, plus de 55%, travaille dans la ville voisine et y comble ses besoins non dispensés ici: il faut donc innover et faire autrement que dans la grande agglomération de l'arrondissement Chicoutimi pour ne pas devenir une banlieue-dortoir sans service. Nous devons trouver les moyens pour rendre notre municipalité attrayante, accueillante, y donner des services de proximité selon nos moyens, créer de la richesse et attirer de nouveaux résidents.

Notre municipalité a-t-elle changé au cours de ce mandat? Oui! Nous avons pris notre place sur la scène régionale et au sein de la MRC. Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins signifie maintenant pour plusieurs: dynamisme, capacité de défendre tous nos intérêts sur la scène régionale, autant en foresterie qu'en tourisme et développement. Nos organismes municipaux, le Cercle des Fermières, la Fraternité de l'Âge d'Or, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb nous ont tous exprimé leur satisfaction

quant à la place que nous leur accordons au sein de notre municipalité ainsi que les relations franches que nous entretenons avec eux..

Je sais aussi que Saint-Fulgence doit se distinguer en tant que municipalité offrant une qualité de vie basée sur la nature et sur le Fjord. Notre volonté de prise en mains par des actions concertées se réalise pour rendre notre communauté plus attirante, du fait de l'amélioration de nos services, tout en adoptant une attitude ouverte en conservant et en misant sur nos atouts, nous favoriserons notre développement et notre croissance, gage de succès. Il faut aussi accompagner nos comités de bénévoles, nos groupes sociaux, nos jeunes, nos citoyens qui ont le goût, eux aussi, de la réussite, d'afficher leur fierté de contribuer à l'avancement de notre communauté, en tenant compte de notre capacité de payer.

*Gilbert Simard*  
Maire



## *Chez-nous: Le vandalisme, ça doit cesser!*

Notre municipalité et ses habitants ont toujours eu une grande fierté et ont vite compris que notre devise «**Faire notre part**» signifie entraide, participation et gros bon sens de chacun.

De plus en plus de citoyens remarquent les changements en cours dans notre magnifique municipalité: nouvelle bibliothèque, jardinières sur la rue Saguenay, adhésion au programme «Fleurons du Québec» nous motivant à continuer l'embellissement, qualification de «Village-relais». De plus, notre piste cyclable mixte piéton/vélo prend forme de façon réfléchie pour le plaisir et la sécurité de nos citoyens présents et futurs. Notons aussi notre nouvel accès de la rue Saguenay au belvédère avec une vue extraordinaire sur l'étang de «Canards illimités» avec table à pique-nique.

Près de ce point de vue, nous y avons planté quelques 1 200 arbres fruitiers pour attirer les oiseaux. On y accède en se stationnant face à l'église.

Toutefois, toutes ces réalisations, pour nos citoyens et visiteurs, se doivent de demeurer en bon état.

À cet égard, nous avons besoin de vous, plus précisément de vos yeux et oreilles pour faire changer certains comportements à l'intérieur de notre communauté. Entre autres, notre qualification de «Village-relais» oblige à avoir des toilettes accessibles 24 heures par jour; elles ont été aménagées dans l'ancienne bibliothèque. Mais depuis leur ouverture, le vandalisme nous a forcé à fermer l'accès après seulement une semaine d'ouverture.

Autres exemples de troubles publics: les excès de vitesse de jour comme de nuit, le stationnement des batteries alors que cet endroit est ciblé par des gens en véhicule où des accélérations détériorent le milieu nécessitant des réparations que nous payons à même nos taxes. Au terrain de jeux, un des modules a été mis en feu et les balances à bascule installées au printemps ont été vandalisées. Cette énumération de méfaits gratuits vous donne une idée de l'ampleur du problème.

**Comment faire cesser ces actes irréfléchis?**

Le conseil municipal, appuyé par beaucoup de citoyens ainsi que la Sûreté du Québec, est désireux de voir changer certains comportements récurrents.

En tant que citoyen, nous devons prendre la responsabilité de nos biens durement acquis, payés et entretenus à même nos taxes et ainsi préserver tout ce qui nous donne cette qualité de vie.

Lorsque vous êtes témoin d'un manque de civisme ou autre méfait qui mérite une intervention, prenez en note le plus de détails possibles: type de véhicule (auto, véhicule tout-terrain, camion), couleur du véhicule, numéro de plaque d'immatriculation, nombre de personnes, heure du méfait. Communiquez avec la Sûreté du Québec au numéro de téléphone 418-549-9266 en faisant une description de tout ce que vous avez vu.

De par votre vigilance, vous lancerez un message clair au récalcitrant:

**D'arrêter d'endommager les biens collectifs, de mettre nos vies en danger et celles de nos enfants.**

## *Élections municipales 2009 Informations et secteurs*

A) Toutes nos félicitations aux personnes suivantes qui ont été proclamées élues, sans opposition, aux postes ci-après mentionnés:

Mairie:	Gilbert Simard	Poste de conseiller (4):	Henri-Paul Côté
Poste de conseiller (1):	Martin Morissette	Poste de conseiller (6):	Martine Tremblay
Poste de conseiller (5):	David Beaulieu		

B) Les personnes suivantes sont candidats aux postes et secteurs mentionnés:

Secteur (2) Éric Tremblay et Louis Bouchard  
Secteur (3) Patrice Simard et Christian Gagnon

## Parc national des Monts-Valin

### Bientôt l'automne

Les heures d'ensoleillement diminuent, les enfants reprennent le chemin de l'école et des teintes de jaune et de rouge apparaissent progressivement parmi le vert des arbres. Le temps frais et la disparition des insectes piqueurs font de l'automne la saison par excellence pour s'adonner à la randonnée pédestre.

Plusieurs kilomètres de sentiers sont aménagés pour tous les types de randonneurs. Le sentier familial «Le Mirador» permet de contempler la majesté du massif et d'admirer en surplomb les méandres de la rivière Valin. D'autres sentiers, pour randonneurs aguerris, permettent l'ascension complète de la montagne jusqu'au belvédère du Pic-de-la-Hutte, culminant à 910 m d'altitude en passant par la Tête de Chien, située à la mi-montagne.



### Activité de découverte: Neuf bleuets pour une tarte?

Lors de votre randonnée, rencontrez un garde-parc et découvrez les impacts de l'altitude sur la faune et sur la flore. Saviez-vous que l'on retrouve une dizaine de variétés de bleuets sur les sommets? Au grand plaisir des gourmets...

Horaire: samedi et dimanche de 11 h 30 à 16 h 30 jusqu'à la première neige (début octobre)

Lieu: Au pic de la hutte ou au pic de la Tête-de-Chien, informez-vous à l'accueil du parc.

### Travaux en cours

Le centre de découvertes et de services du parc s'agrandit de l'intérieur. D'importants travaux de réaménagement sont en cours pour rendre votre visite plus agréable. Ainsi, le poste d'accueil est déplacé et des fenêtres seront ajoutées sur la façade pour permettre d'admirer davantage la montagne. La salle d'exposition permanente sera ouverte sur la salle commune pour faciliter l'accès et plusieurs services seront déménagés. Les travaux, effectués par Mauco inc. entrepreneur général, seront complétés pour l'ouverture de la prochaine saison hivernale.

### Horaire d'ouverture

Jusqu'au 12 octobre, le centre de découverte et de services est ouvert tous les jours, 8 h 30 à 16 h 30

Information et réservation :  
Parc national des Monts-Valin  
[www.parcquebec.com](http://www.parcquebec.com)  
(418) 674-1200

« Peu importe l'activité, profitez de la belle saison pour faire découvrir les paysages exceptionnels qu'offre le parc à votre visite! »

## Service de loisirs

Nous tenons à remercier sincèrement la population pour l'encouragement lors du tournoi de balle-lente qui s'est déroulé du 21 au 23 août dernier. Un record d'assistance a été fracassé pour la présentation du feu d'artifice. La foule était aussi magnifique que les feux. Un merci spécial aux bénévoles,

les commanditaires et aux équipes.

Soyez assurés que nos deux tournois seront de retour en juin et août 2010.

*Philippe Gagnon*  
Responsable  
Service de loisirs

Si vous voulez vous impliquer comme bénévole avec le service de loisirs, communiquez au bureau municipal au 418-674-2588.



## Parc Aventures Cap Jaseux



### UN TRÉSOR POUR LA RÉGION!

Chaque été, le Cap Jaseux accueille des milliers de clients de la belle province et même des touristes de partout dans le monde. Que ce soit pour relaxer quelques heures à bord du voilier «Le Junio» pour explorer le Fjord en kayak de mer avec un guide éco-interprète, pour se lancer dans l'expérience Fjord en Arbres en famille ou entre amis ou pour parcourir la paroi du Fjord à la manière des soldats italiens de la première Guerre mondiale, le Parc Aventure Cap Jaseux en offre pour tous les goûts. La saison 2009 tire à sa fin, mais il n'est pas trop tard pour réserver votre place pour une activité!

Que diriez-vous de passer une nuit dans les arbres? C'est possible avec les maisons dans les arbres, de superbes chalets en bois rond avec vue sur le Fjord, l'endroit idéal pour réaliser un rêve d'enfant! Faites vite par exemple, les maisons se louent rapidement.

Vous préférez le camping, en tente ou en motorisé, 53 sites sont accessibles sur le site, pour des soirées mémorables en famille avec votre chien (tant qu'il soit tenu en laisse).

Si vous craignez les hauteurs et que le camping n'est pas votre tasse de thé, le Parc vous propose des cabines rustiques, des petits chalets en bois rond. La parfaite alternative entre la tente et la chambre d'hôtel, la nature et le confort.

Un petit plus pour vous, citoyens de Saint-Fulgence, l'accès au site vous est toujours gratuit (sur présentation d'une preuve de résidence). Vous pourrez donc profiter de plus de 7 km de sentiers pédestres et de la plage en toute quiétude.

C'est avec joie et enthousiasme que toute notre équipe vous accueillera encore jusqu'au 12 octobre 2009. Au plaisir de partir à l'aventure avec vous!

*Carole-Anne Turcotte*

Préposée au service à la clientèle et résidente de Saint-Fulgence

Pour nous joindre: 1-888-674-9114 [www.capjaseux.com](http://www.capjaseux.com)



### Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux (CIBRO)

Bonjour villageois,

Pour la 18<sup>e</sup> année consécutive, le Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux (CIBRO) de Saint-Fulgence a eu un été bien rempli. Une hausse d'achalandage a été remarquée durant les mois de mai, juin et juillet. Le Centre sera ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Alors profiter du temps qu'il reste avant le début de l'hiver pour

visiter les sentiers et pouvoir observer des oiseaux rares.

*Luc Gobin, B. Sc*  
Coordonnateur

—  
Tout comme l'an passé, les bureaux d'affaires de Parc Aventures Cap Jaseux s'installeront au CIBRO prochainement. M. Jérôme Gouron, directeur, sera impliqué directement dans la gestion du

Centre. Merci au conseil d'administration pour cette collaboration et bienvenue aux gens du Parc. Par la même occasion, nous avons besoin de bénévoles pour le Centre; nourrir les oiseaux, organisation du Festival de la bernache. Si vous voulez vous impliquer contactez Delphine Lagadec à la Société de développement de l'Anse-aux-Foins au 418-674-1122.

## *Nous sommes présents...*

La Fédération 20 des Cercles des Fermières du Québec a élu **madame Marcelle Girard** à titre de présidente du Conseil d'administration 2009-2010.

Nous sommes fiers de compter parmi notre population des gens actifs, comme Madame Girard, représentant et transmettant toute la riche connaissance de ces pionnières qui nous ont précédées. De génération en génération, le partage de cet héritage,

fruit de l'effort et de l'agilité de leurs deux mains, servira à conserver et à perpétuer ce patrimoine si précieux..

Également, c'est avec le plus grand plaisir que nous avons lu dans le journal «Le Quotidien» du 3 juillet dernier, la gratitude reconnue auprès de **monsieur Raynald Turcotte** de la part du lieutenant-gouverneur du Québec, monsieur Pierre Duchesne, pour son implication dans le milieu. Son dévouement face à

notre municipalité et sa persévérance à en promouvoir le Développement signifient bien son attachement à notre municipalité. **À vous deux,** «Faire notre part» comme le dit notre devise n'a jamais si bien porté son nom, car vous faites honneur à cette lignée de bâtisseurs ainsi qu'aux valeureux citoyens qui honorent notre passé riche en histoire. **Toutes nos félicitations au nom du Conseil et de notre population.**

## *Cercle des Fermières*

*70 ans de fondation du Cercle de Fermières de Saint-Fulgence, ça se fête!*

Nous vous invitons à un brunch, le dimanche 25 octobre prochain à 10 h au Moulin de Chevaliers. Le coût des billets est de 10 \$/ adulte, 5 \$/enfant moins de 10 ans. Ce sera un plaisir de vous accueillir pour célébrer avec nous.

Pour information: Marcelle Girard 674-2389  
Lucette Tremblay 674-2437  
Mélanie Gauthier 674-1430

### **Bingo Sainte-Catherine**

Venez vous amuser avec nous le samedi 14 novembre prochain à 19 h 30 au Moulin des Chevaliers. Il y aura sucreries et tirage d'un panier de provision.

**MIRA** (Troisième œuvre humanitaire des CFQ)

Moyen : **récupération de cartouches d'imprimante et de cellulaires**

Des boîtes de dépôt sont placées aux - Dépanneur Sagami, boul.Tadoussac  
- Bureau de poste de St-Fulgence  
- Au Cercle de Fermières

Merci d'aider la fondation MIRA tout en protégeant l'environnement

## *Les Chevaliers de Colomb ...*

Les Chevaliers de Colomb débutent leur saison colombienne 2009-2010. Nous vous invitons à naviguer sur notre nouveau site internet à l'adresse suivante: [www.cdcc7893.com](http://www.cdcc7893.com)

Par la même occasion, nous félicitons un de nos membres, David Beaulieu, pour son élection au Conseil municipal de Saint-Fulgence

*Dominique Martel*, Député Grand Chevalier

## Bibliothèque municipale



Le 15 mai dernier, nous avons procédé à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de notre bibliothèque publique scolaire.

Tout a été mis en œuvre pour que les différentes clientèles se sentent interpellées et puissent utiliser au maximum les services offerts.

Nous espérons sincèrement que ces nouveaux aménagements sauront attirer la population et ainsi, favoriser l'accès à la culture pour toutes les clientèles.

Le Conseil municipal souligne le fait que la qualité de vie à Saint-Fulgence est toujours en croissance et que cet investis-

sement permet de consolider la vocation de notre école primaire.

Depuis son inauguration, 53 membres, soit 26 adultes et 27 jeunes, se sont ajoutés au 105 déjà inscrits.

**Cette augmentation est un indice intéressant, mais nous devons innover pour augmenter de façon tangible le taux de fréquentation et s'assurer que nos clients se sentent chez eux, à leur bibliothèque.**

**Les heures d'ouverture sont:**

**Mardi:** 15 h 30 à 19 h 30

**Vendredi:** 18 h à 20 h

**Nous envisageons la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture.**

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires concernant l'horaire en communiquant avec le secré-

tariat de la municipalité au 418-674-2588. Nous sommes ouvert à toute suggestion afin de desservir le plus de citoyens.

**Les gagnants du club de lecture de l'été sont:**

Gabriel Laprise et Nathaniel Simard.

La collection des livres de la Commission scolaire sera bientôt disponible.

Bienvenue à tous!

Le Comité de bibliothèque,  
*Patrice Simard, conseiller municipal*

*Lina Tremblay et*

*Lise Gauthier*

**Exceptionnellement, la bibliothèque sera fermée du 12 octobre au 2 novembre 2009 inclusivement en raison de formation du personnel.**

Depuis son inauguration, 53 membres soit, 26 adultes et 27 jeunes se sont ajoutés au 105 déjà inscrits. »

## Camp de jour

Dernièrement, le camp de jour de Saint-Fulgence terminait sa saison 2009. Ce camp d'une durée de six semaines a permis à plusieurs jeunes de participer à des activités comme la cuisine, la piscine ainsi qu'une sortie extérieure hebdomadaire, soit le Musée du Fjord, la Martingale, le Village de la sécurité routière et les « Rythmes du monde ». Pour clôturer la saison estivale, le Zoo sauvage de Saint-Félicien

a été « la récompense » par excellence. Les jeunes ont donc pu admirer les tigres de l'amour, les macaques japonais et plusieurs autres espèces de la Boréalie. Un grand nombre d'inscriptions furent reçues cette saison et nous avons dû limiter les places à 24. Sur ce nombre, en moyenne 18 jeunes par jour étaient présents et presque en totalité lors des sorties. Pour animer et encadrer les jeunes, quatre moni-

teurs étaient sur place. La saison s'est bien déroulée et tous s'entendent pour dire que l'été s'est passée à une vitesse surprenante. Cette expérience de travail fut très enrichissante, autant pour nous que pour les jeunes. Ce service a été très apprécié et sera de retour en 2010.

*Les moniteurs du Camp de jour  
Année 2009*



## Service d'hygiène du milieu, les bacs bleus

Les citoyens de la Municipalité de Saint-Fulgence ont récemment reçu un grand bac bleu destiné à la récupération des matières recyclables. Nous vous recommandons de continuer d'utiliser les petits bacs pour entreposer vos matières récupérées à l'intérieur de la maison avant de les transvider dans votre bac bleu roulant. Voici quelques consignes :

- Déposez seulement des contenants de verre, de plastique et de métal qui proviennent principalement de l'épicerie;
- Rincez soigneusement les contenants de verre, de métal et de plastique qui ont été en contact avec des aliments;
- Dévissez les bouchons et les couvercles des contenants. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes;
- Retirez les trombones, agrafes, rubans adhésifs et anneaux de plastique;
- Ne mettez pas de papiers ni de cartons souillés dans le bac;
- Ne ficeliez pas les papiers et les cartons et ne les mettez pas dans un sac de plastique;
- Aplatissez les boîtes de carton, incluant les contenants de jus et de lait, afin de maximiser l'espace.

Le service d'hygiène du milieu tient également à vous rappeler que les monstres ménagers (réfrigérateur, cuisinière, mobilier) et matières de provenance domestique (matériaux secs, métal, végétal, carton, RDD) doivent être déposés à un écocentre. Seules les ordures ménagères dans un sac sont acceptées lors de la collecte hebdomadaire. Des amendes peuvent être émises advenant le non-respect de ces consignes.

Nous remercions tous les citoyens qui collaborent à faire de Saint-Fulgence un village vert!

### Horaire et coordonnées des écocentres

**Notez cependant que les horaires peuvent être sujets à changement sans préavis**

L'écocentre du Nord 2932, rue Vimy (Cap-à-l'Original) Chicoutimi-Nord 418 698-3010	Lundi au vendredi : 9 h à 20 h Samedi et dimanche : 8 h à 16 h
L'écocentre du Sud 3333, boul. Talbot Chicoutimi 418 698-3010	Lundi au vendredi : 9 h à 20 h Samedi et dimanche : 8 h à 16 h

« Le service d'hygiène du milieu tient également à vous rappeler que les monstres ménagers (réfrigérateur, cuisinière, mobilier) et matières de provenance domestique (matériaux secs, métal, végétal, carton, RDD) doivent être déposés à un écocentre. »

## Maison des jeunes



Maison des jeunes Zap Ados  
8 rue de la Fabrique  
Saint-Fulgence (QC) G0V 1S0  
(418) 674-2809

### MARCHÉ AUX PUCES

Le « Marché aux puces » de la Maison des jeunes a eu lieu le samedi 25 juillet 2009. Lors de cette activité de financement, les jeunes s'étant impliqués ont amassé de l'argent pour leurs activités et sorties. Le tout s'étant déroulé sur le stationnement de l'épicerie et quincaillerie « Achille Tremblay & Fils Ltée ». L'équipe et les jeunes tiennent à remercier ses collaborateurs soit la municipalité, Achille Tremblay & Fils Ltée ainsi que les bénévoles d'avoir contribué au succès de cette activité. Nous tenons aussi à remercier et féliciter M. Raynald Turcotte pour son dévouement à la cause de la Maison des jeunes.

Lisa Gagnon, intervenante

## *Mot de l'inspectrice en bâtiment*

À l'écoute des préoccupations de nos citoyens, nos clients, nous avons amorcé des modifications réglementaires qui nous permettront de faciliter le traitement des demandes de permis.

À cet égard et suite aux requêtes de nombreux citoyens, les élus ont décidé de modifier le règlement de construction.

Nous retirons entre autres, l'application du Code de construction du Québec sur l'ensemble du territoire de la municipalité pour l'émission des permis. Il appartiendra donc au requé-

rant ou au propriétaire de vérifier et d'assurer ses responsabilités quant à la qualité des constructions.

En termes clairs, le requérant n'aura plus à fournir les plans de construction détaillés lorsqu'il fera une demande de permis (pour la majorité des demandes). Une autre démarche importante a été entamée par la municipalité au cours des dernières semaines.

La MRC du Fjord-du-Saguenay nous a présenté dernièrement le second projet de schéma d'aménagement révisé et lorsque ce

dernier sera adopté, toutes les municipalités devront adopter un plan d'urbanisme (et les règlements qui en découlent) qui correspondra aux orientations du schéma d'aménagement.

La municipalité étant à l'écoute des préoccupations et des besoins des citoyens, un comité mis sur pied a étudié le schéma en question pour s'assurer que ce dernier correspondra aux besoins de la municipalité et soumettre nos requêtes à la MRC.

*Geneviève Beaumont*

Inspectrice en bâtiment

## *Service des incendies*

**RECRUTEMENT:** Nous sommes toujours à la recherche de candidats (es) comme pompier pour notre municipalité. Tu as l'esprit d'équipe, tu veux relever des défis, tu as une bonne forme physique ainsi que 18 ans et plus! Tu es la personne recherchée.

### **EXIGENCES**

Bonne forme physique  
Être résident de Saint-Fulgence à l'année  
Être disponible  
Être sans dossier criminel  
Avoir un permis de conduire valide

### **FORMATION**

La formation est payée entièrement par la Municipalité, et ce, sans aucun frais de votre part. Type de formation donnée : Pompier 1

Si le défi t'intéresse, viens porter ton curriculum vitae à la Municipalité.

### **VISITE DE SENSIBILISATION**

Afin de garantir votre sécurité, les membres du service incendie de Saint-Fulgence procéderont à des visites de sensibilisation à la prévention des incendies. Nous comptons sur votre compréhension et collaboration afin de les accueillir avec courtoisie.

Claude Bélanger, Chef-pompier

## *Mieux consommer d'Hydro-Québec*



POUR SUCCÈS COLLECTIF

La campagne Diagnostic Résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec

La nouvelle campagne de promotion du programme Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est lancée! La municipalité de Saint-Fulgence y participera activement en tant que partenaire de la campagne d'Hydro Québec.

Un des éléments clés de cette campagne est le support des organismes communautaires et associatifs de notre collectivité, ainsi avec votre support, on contribuera à faire de ce projet un succès dans notre communauté. Pour chaque rapport de recommandations émis, Hydro Québec versera 35\$ à la collectivité si le questionnaire est rempli en ligne, ou 30\$ si le citoyen choisit la version papier; ces montants serviront à réaliser un projet collectif d'embellissement à la municipalité.

De plus, Hydro Québec souhaite récompenser les efforts des organismes qui auront contribué à faire remplir le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER. En ce sens, un montant de 5\$ sera versé à l'organisme participant pour chaque questionnaire complété (et rapport de recommandations reçu) sur sa liste de clients à rejoindre. Ne manquez pas cette belle opportunité de contribuer au projet collectif de votre communauté tout en ramassant des fonds pour votre organisme!

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec madame Rachelle Simard au numéro de téléphone suivant : (418) 674-2603.

Ensemble, suivons le COURANT COLLECTIF!

## *Élections municipales Révision de la liste électorale*

Dans le cadre des élections qui se tiendront le 1<sup>er</sup> novembre 2009 dans la municipalité de Saint-Fulgence, je, Fabienne Larouche, présidente d'élection, invite les électeurs et les électrices, des districts 2 et 3, à s'assurer que leur nom est bien inscrit sur la liste électorale s'ils désirent exercer leur droit de vote. A cette fin, je désire informer la population que toute demande d'inscription, de radiation ou de correction doit être présentée à l'endroit, aux jours et heures suivants :

**HOTEL DE VILLE DE SAINT-FULGENCE 253, RUE SAGUENAY SAINT-FULGENCE QC G0V 1S0.**

**Le jeudi 15 octobre 2009 de 13 heures à 16 heures, vendredi 16 octobre 2009 de 19 heures à 22 heures,**

**et le samedi 17 octobre 2009 de 10 heures à 13 heures.**

Pendant cette période, une demande de révision pourra être faite soit par la personne elle-même, soit par le conjoint, ou parent ou une personne qui cohabite avec elle. En outre, une demande de radiation pourra être faite par un électeur ayant le droit d'être inscrit sur la liste électorale d'une même section de vote.

Il faut souligner que dans le cas d'une demande d'inscription d'un électeur domicilié, l'adresse précédente du domicile est exigée et deux documents doivent être fournis par la personne qui fait la demande. L'un doit mentionner le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile actuel de la personne dont l'inscription est demandée.

## De l'éclairage au boulevard Tadoussac

L'entrée « Ouest » de notre municipalité sera finalement éclairée. Sur un tronçon de plus d'un demi kilomètre, Ville de Saguenay a accepté de faire installer l'éclairage nécessaire entre la route Villeneuve et la rivière Valin.

Ce tronçon, sur le territoire de Saguenay, était le seul non éclairé de notre artère de notre artère majeure. Les travaux se réaliseront dans les prochaines semaines et seront entièrement payés par Ville de Saguenay, que nous remercions de leur prompt collaboration: un autre projet réalisé!

Gilbert Simard, maire

L'entrée « Ouest »  
de notre  
municipalité sera  
finalement  
éclairée.

## Chronique ornithologique

Lors des deux prochains mois, en parlant de septembre et octobre, les oiseaux entreprennent à nouveau la période de migration, mais cette fois-ci, à rebours. Une à une, les espèces d'oiseaux vont quitter la région pour les contrées plus au sud. Cependant, bien de belles observations vous attendent sur le terrain ou à la maison. Au marais de Canards illimités, vous remarquerez en septembre l'abondance de nichées de canards, les jeunes étant de tous âges. Parmi les canards, les Grèbes à bec bigarré et les Foulques d'Amérique sont encore très présents. Sur les battures, les Grands Hérons sont de passage pour une période de temps alors que les petits échassiers se nourrissent en plus grand nombre lors de la marée basse tels les Grands Chevaliers, Petits Chevaliers, Bécasseaux semipalmés, Bécasseaux minuscules, Pluviers semipalmés et Pulviers argentés. D'autres parts, pour les détenteurs d'auges à Colibris à gorge rubis, veillez à ce que vos auges soient opérationnelles jusqu'à la mi-octobre, aidant les colibris retardataires à survivre lors des coups de froid à venir. Concernant l'observation en octobre, attendez-vous à revoir une rafale de merles vers la moitié du mois, ces oiseaux sortant de la forêt boréale. Les merles sont friands des fruits des Sorbiers d'Amérique, donc surveillez vos arbres feuillus de près. Et pour ceux et celles qui ont de la patience, octobre est la période idéale pour voir plein d'oiseaux de proie en migration lorsque les vents d'ouest prédominent et le plafond du ciel est disponible. À vos jumelles et télescopes! Le projet de coopération ne verra pas le jour, malheureusement, n'ayant pas eu de nouvelles inscriptions. Malgré tout, je souhaite qu'un jour ce projet renaisse de ses cendres, car il est basé sur de bonnes valeurs. Je remercie chaleureusement les gens qui se sont inscrits, guidés par leur générosité. Donc, à une prochaine fois!

Claudette Cormier, ornithologue

[ccormier@hotmail.com](mailto:ccormier@hotmail.com)

## Fraternité de l'Âge d'Or

Nous avons débuté nos activités le 9 septembre dernier. Plusieurs jeux sont à notre disposition. Venez vous amuser à la salle communautaire. Bienvenue à tous nos membres et amis. La carte de membre est renouvelable ce mois-ci.

Pauline Villeneuve  
Présidente

## Société Saint-Vincent-de-Paul

La Société Saint-Vincent-de-Paul, conférence Saint-Fulgence - Sainte-Rose, a un urgent besoin de personnes bénévoles (hommes et femmes) pour siéger au bureau de la direction. Les postes sont président, secrétaire, directeurs. Pour information, contactez:

Ginette Canuel au 418-674-2760 ou  
Pauline Villeneuve au 418-674-2671



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

Saint-Fulgence, le 7 octobre 2009.

### NOTRE EAU POTABLE LES PLUS RÉCENTES INFORMATIONS

Au premier article de cette édition de notre journal, «*Votre conseil municipal, un bilan positif*», je vous ai entretenu, entre autres, de l'eau potable. Nous avons franchi une autre étape cruciale dans nos démarches : le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous a informé qu'il acceptait enfin notre projet. C'est lors de notre rencontre à Québec, le 25 septembre dernier que nous avons appris cette bonne nouvelle. De plus, lors de cette rencontre, nous avons débattu de la demande que j'ai logée, pour que Québec augmente substantiellement sa contribution financière; au lieu du 50 % accordé, nous avons requis du Ministère une subvention d'au moins 70 % du coût total des travaux, sur un projet de 8.6 millions de dollars. Ainsi, la part que nous devrions assumer serait d'environ 2.6 millions de dollars.

Nos plus récentes discussions permettent d'espérer que nous obtiendrons une réponse favorable. Ce n'est pas tout de demander, il faut faire la preuve de nos besoins et de notre capacité de payer, ce que nous avons démontré lors de notre rencontre.

L'année 2010 marquera l'aboutissement de notre projet, alors que nous prévoyons débiter les travaux au printemps, pour être complétés en octobre. Vous savez que la recherche en eau souterraine ne fut pas facile. Il a fallu plusieurs mois de travaux sur le terrain en plus des démarches auprès des différentes instances gouvernementales pour obtenir leur approbation.

Ceux et celles qui ont suivi le dossier savent déjà que le puits situé au rang Sainte-Anne (Puits PZ-4) est validé par nos différentes études, essais de pompage et analyses chimiques et bactériologiques. Ce puits sera donc suffisant en qualité et quantité et saura suffire pour plusieurs décennies à venir. Les experts du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire confirment aussi leur accord pour ce puits.

Ainsi, durant la présente année, plusieurs étapes furent franchies :


- Soumission pour engager une firme d'ingénieurs pour la réalisation des plans et devis;
- La firme BPR fut engagée pour la réalisation des plans et devis de construction du puits, la construction du réseau de distribution, l'évaluation des coûts, procéder aux soumissions, la surveillance du chantier et assurer la fidèle exécution des travaux; CÉGERTEC agira à titre de sous-traitant, particulièrement pour les aspects mécaniques;

- L'arpentage et les relevés terrains furent réalisés et d'autres sont à venir;
- L'analyse de la capacité des conduits actuels fut complétée; en raison de son incapacité à maintenir un débit et une pression suffisante, une conduite vieille de plus de 50 ans sera remplacée sur une longueur de 1.8 kilomètre;
- Un réservoir sera construit dans le secteur du village : ce réservoir assurera une pression constante en plus de constituer une réserve d'eau utile, soit pour les périodes de pointe ou pour la canicule et créer une réserve d'eau importante en cas d'incendie;
- Le balancement hydraulique fut complété;
- L'acceptabilité de citoyens et propriétaires du rang Sainte-Marie et de la route Taché pour les desservir en eau potable;
- La réalisation d'analyses de l'eau de puits privés, le long des rangs Saint-Joseph et Sainte-Marie ainsi que de la route Taché, afin de vérifier la qualité de l'eau et, le cas échéant, obtenir de Québec les subventions nécessaires pour brancher les propriétés concernées au futur réseau d'aqueduc.

Bientôt, le Ministre Lessard du Gouvernement du Québec sera en mesure d'annoncer, non seulement la réalisation de notre projet, mais aussi le pourcentage assumé par son ministère. Pour notre part, les prévisions budgétaires pour l'année 2010 sont à l'aube des préparations et j'avais avancé, avec mes collègues du Conseil municipal, que nous ferions coïncider une seconde baisse du taux de taxation, en cherchant à diminuer l'impact sur l'application de la nouvelle taxe spéciale, relative à l'eau potable.

Prochainement, nous serons en mesure de vous présenter des chiffres lors du dépôt du budget. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que cette «taxe de services» soit répartie équitablement et conséquemment au montant de subvention que nous recevrons.

Voilà l'information la plus sincère et la plus éclairée dont je dispose présentement. Au terme de ce projet important pour la qualité de vie des citoyens et la santé publique, j'aurai ainsi rempli un de mes mandats les plus importants à titre de maire : régler le dossier de l'eau potable, à un coût abordable pour le citoyen et ce de façon démocratique.



Gilbert Simard  
Maire